



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 avril 2019

---

**Présents** : Bernard MEOT, François LORENZI, Henri MAUCHAMP, Emmanuelle BOULEHLAIS, et Annick SAADA-CHAVENON

**Absents** : Evelyne SPOFFORD-CHAPUIS (procuration à Henri MAUCHAMP), Emmanuel NIQUET, Francisco RODRIGUES et Nicolas VAIRELLES

Secrétaire de Séance : Bernard MEOT

Le quorum étant atteint le conseil municipal a pu valablement délibérer.

Monsieur le Maire explique que Nicolas VAIRELLES lui a envoyé un SMS dans lequel il dit lui donner sa procuration. Ce SMS n'est pas recevable d'autant plus que le Maire a déjà la procuration de Mme Spofford-Chapuis et qu'il ne peut en avoir deux

Le compte rendu du 18 mars 2019, qui n'appelle aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

- **MODIFICATION DU LOYER DE L'APPARTEMENT SITUÉ 30 GRANDE RUE (AU DESSUS DE LA MAIRIE)**

Le Maire explique que l'appartement peine à être reloué depuis presque un an maintenant et il propose aux conseillers d'en baisser le prix.

Après délibération, les élus décident à l'unanimité de baisser le montant du loyer à 500 € (au lieu de 590 € auparavant)

- **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Elles auront lieu le 26 mai prochain et il convient d'établir un tableau "de tenue" du bureau de vote.

Les permanences se feront de la manière suivante :

- de 8 h à 10 h : Evelyne Spofford-Chapuis et Bernard Méot
- de 10 h à 12 h : Annick Saada-Chavenon et François Lorenzi
- de 12 h à 14 h : Marinette Boulehlais et Christine Mauchamp
- de 14 h à 16 h : à définir
- de 16 h à 18 h : Emmanuelle Boulehlais et Henri Mauchamp

Ce tableau sera complété ultérieurement

- **CHOIX DU NOUVEAU GÉRANT DU COMMERCE**

Le Maire explique qu'il a reçu de nombreux appels téléphoniques et qu'il a rencontré beaucoup de gens intéressés pour la reprise du commerce mais qu'au final, seules deux personnes ont fourni un dossier de candidature.

Après avoir auditionné les deux candidats, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir la candidature de Mme Jocelyne RIFFIOD de Damparis. En effet, cette personne a déjà de l'expérience dans ce genre de commerce et semble être le mieux à même de pérenniser cette activité sur Pagny-la-Ville

- **14 JUILLET 2019 :**

Le Maire propose que soit proposé à la population un baptême de l'aire à l'occasion de la fête nationale. Ce baptême serait proposé au terrain de foot au "paquier". Le prix de billet est de 40 € les 12 minutes. Il se prévoit à l'avance et demande des garanties :

- soit la commune avance 804 € TTC
- soit il faut trouver 54 à 78 candidats à ce baptême

Les élus sont d'accord à l'unanimité d'avancer la somme de 804 € à condition que la somme soit remboursée dans le cas où la société ne viendrait pas pour cause de mauvais temps ou autre.

AFFAIRES DIVERSES :

- ✓ Emmanuelle BOULEHLAIS demande à ce que les égouts soient nettoyés rue de la Croix de Mission
- ✓ Le Maire informe le conseil municipal qu'il va prochainement retirer la délégation de fonctions attribuée au premier adjoint

La séance est levée à 21 h 30

A Pagny-la-Ville, le 15 mai 2019

Le Maire, Henri MAUCHAMP.